

LE CISPD INTÉGRERA BIENTÔT LES 72 COMMUNES D'ALÈS AGGLOMÉRATION

Les communes du sud d'Alès Agglomération entreront prochainement dans ce dispositif, créé en 2020, dont l'objectif essentiel est la prévention de la délinquance en appui des forces de l'ordre.

Créé en 2020 sous l'impulsion de son président et président de l'Agglo, Christophe Rivenq, le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) couvrait jusqu'alors 10 communes (Alès et ses communes périphériques), représentant 59 % de la population de l'Agglo et 71 % des faits de délinquance du territoire.

En 2023, 32 autres communes du nord de l'Agglo ont rejoint ce dispositif avant que la totalité des communes d'Alès Agglomération soit concernée par le CISPD courant 2024. Évidemment, cette progression démographique et géographique nécessite de faire évoluer cet outil qui veut « *soutenir les forces de sécurité intérieure en agissant sur l'important volet de la prévention* », a insisté Christophe Rivenq lors d'une conférence de presse tenue le 4 janvier.

Le CISPD fonctionne de façon collégiale en regroupant sous-préfet, élus, représentants des forces de police et de gendarmerie, ainsi que la justice. Son but est de limiter les risques d'exposition des jeunes face à la délinquance, de prévenir des formes de délinquance inquiétantes, telles que les violences intrafamiliales et de renforcer la sécurité et la tranquillité publique.

Trois groupes de travail opérationnels

Pour y parvenir, le CISPD a mis en place des groupes de travail opérationnels animés par des élus d'Alès Agglomération. Ainsi, Serge Bord, maire de Saint-Julien-les-Rosiers, est chargé du groupe de prévention des mineurs. De son côté, Bruno Mazuc, conseiller municipal d'Alès, traite des violences intrafamiliales, alors que Jean-Charles Bénézet, maire de Saint-Christol-lez-Alès, se penche sur la question de la tranquillité et des sécurités publiques.

« *Il va de soi que ce dispositif évoluera avec l'entrée prochaine des communes du sud de l'Agglo dont la problématique en matière de sécurité est parfois différente de celles du nord* », a souligné Christophe Rivenq.

En outre, d'autres actions de prévention, notamment en direction des écoles, et la prise en compte de la santé mentale, sont aussi à l'étude des groupes de travail opérationnels afin d'enrichir l'action du CISPD dans les prochains mois.